



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD(XI)/PC/2
12 décembre 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Onzième session
São Paulo, 13 juin 2004

**RAPPORT DU COMITÉ PRÉPARATOIRE DE LA ONZIÈME SESSION
DE LA CONFÉRENCE SUR SA PREMIÈRE SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 15 au 16 octobre 2003

INTRODUCTION

1. À sa cinquantième session, le Conseil du commerce et du développement a décidé de constituer un comité préparatoire de la onzième session de la Conférence, à composition non limitée et placé sous la présidence du Président du Conseil.
2. Le Comité préparatoire a tenu sa première session les 15 et 16 octobre 2003 au Palais des Nations, à Genève, sous la présidence de M. Sha Zukang (Chine).

PRÉPARATIFS DE LA ONZIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE

3. Le Comité préparatoire était saisi du document suivant:

«Préparatifs de la onzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement: document présenté par le Secrétaire général de la CNUCED»
(TD(XI)/PC/1).
4. Le **Secrétaire général de la CNUCED** a dit que la onzième session de la Conférence s'inscrirait dans un double cadre: d'une part, celui du mandat fondamental de la CNUCED, et, d'autre part, celui de la contribution du secrétariat à la mise en œuvre des résultats des grandes conférences récemment organisées sous l'égide des Nations Unies et du Programme de travail de Doha. Les débats devraient aider à recenser les problèmes rencontrés par les pays en développement, les mesures prises aux niveaux national et international pour y remédier ainsi que les contributions spécifiques de la CNUCED. Le thème général de la onzième Conférence était d'actualité. Jusqu'à présent, une attention insuffisante avait été accordée à l'offre dans l'approche internationale des questions commerciales. De nombreux pays en développement étaient fondamentalement réticents à ouvrir des négociations commerciales car ils étaient conscients de leur manque de compétitivité et beaucoup étaient tributaires de l'exportation de quelques produits de base. Pour accroître la cohérence, il serait bon d'examiner les contraintes pesant sur l'offre parallèlement aux négociations commerciales.
5. Les négociations commerciales multilatérales devraient procurer des avantages à toutes les parties et permettre une participation dynamique des pays en développement. L'approche technique que la CNUCED avait adoptée au cours des dernières années visait à recenser les succès, les domaines dans lesquels les pays en développement pouvaient retirer des avantages, les moyens de mieux exploiter ces avantages au niveau mondial en tant que pays importateur et que pays exportateur ainsi que les principaux problèmes rencontrés. À cet égard, il était nécessaire d'entreprendre des travaux de recherche supplémentaires sur le thème de la culture en tant qu'élément dynamique de la vie économique, sur la contribution des avantages commerciaux à la réduction de la pauvreté et sur les moyens d'accroître la parité entre les sexes. En tant qu'organisme de savoir, la CNUCED continuerait de mettre l'accent sur le renforcement des capacités des pays en développement afin de les aider à mieux concevoir leurs propres stratégies de négociation. Tout le monde y gagnerait si la CNUCED parvenait mieux à montrer comment les pays en développement pouvaient, d'une part, retirer de nombreux avantages des processus mondiaux et, d'autre part, faire face à la mondialisation, qui offrait de nouvelles chances tout en avivant la concurrence. La onzième session de la Conférence serait l'occasion pour les différentes parties prenantes de décider des nouveaux travaux de recherche, analyses théoriques et projets ou missions pratiques à confier à la CNUCED et aux autres organisations

internationales compétentes en vue d'aider les pays en développement à mieux participer aux secteurs porteurs et à exploiter les possibilités d'exportation.

6. Le représentant de la **Thaïlande**, s'exprimant au nom du **Groupe des 77** et de la **Chine**, a dit que la CNUCED demeurait le principal organe de l'Assemblée générale chargé de traiter les questions relatives au commerce, à l'investissement et au développement, et que la onzième session de la Conférence constituerait une nouvelle étape importante. S'agissant du document présenté par le Secrétaire général de la CNUCED, le Groupe souhaitait que les obstacles, les contraintes et les problèmes soient définis plus clairement et mieux mis en évidence. Les mesures proposées dans la section B et les recommandations formulées dans la section C de chaque thème subsidiaire ne pouvaient être adaptées aux besoins et aux préoccupations des pays en développement que si les problèmes étaient clairement définis dans la section A. Le «consensus de São Paulo» devrait non seulement être ambitieux et visionnaire, mais aussi s'efforcer d'atteindre des objectifs tangibles, pragmatiques et réalisables. Les mesures préconisées devraient viser à promouvoir le commerce et l'investissement ainsi que le transfert de technologie, à accroître l'assistance technique et le renforcement des capacités, à alléger la dette et à remédier aux contraintes inhérentes des pays en développement. Il faudrait aussi définir des objectifs en matière de développement et des critères d'évaluation ainsi que renforcer la solidarité dans ce domaine. Pour faire preuve de «cohérence», il faudrait non seulement aider les pays en développement à participer aux processus mondiaux, mais aussi examiner comment ceux-ci pouvaient mieux intégrer l'aspect développement. Les déséquilibres du marché méritaient d'être étudiés car la capacité de développement des pays en développement pouvait être restreinte par le niveau artificiellement bas des prix des produits de base et par des distorsions qui faussaient les échanges. Un résultat concret pourrait être de mettre au point, à l'intention des décideurs et des analystes, un recueil «électronique» – articulé autour d'un logiciel – d'expériences réussies en matière de développement. Le Plan d'action de Bangkok, qui continuerait de servir de cadre aux activités de la CNUCED, pourrait constituer un point de départ.

7. Afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement du Millénaire et la conclusion du cycle du développement, on devrait examiner les moyens d'aider les pays en développement. Le suivi et la mise en œuvre des grandes décisions adoptées dans ce domaine au Sommet du Millénaire, à la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA à Bruxelles, à la Conférence de Monterrey sur le financement du développement, au Sommet de Johannesburg sur le développement durable et dans le Plan d'action de la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement joueraient un rôle décisif. La question essentielle était de savoir comment traduire toutes les recommandations adoptées en actions bénéfiques et concrètes, en mettant en œuvre de nouvelles idées qui redynamiseraient la CNUCED et créeraient un système commercial multilatéral au sein duquel aucun pays ne serait marginalisé.

8. Le représentant du **Zimbabwe**, s'exprimant au nom du **Groupe africain**, a dit que la onzième session de la Conférence devrait examiner pleinement tous les problèmes rencontrés par les pays africains dans leurs efforts de développement économique. Ces pays étaient constamment en marge du commerce mondial et de l'économie mondiale, et de nouvelles mesures internationales globales et cohérentes portant systématiquement sur la dette, le commerce, y compris l'accès aux marchés, le financement et le développement étaient nécessaires. À cette fin, il faudrait adopter des orientations synergiques dans chacun des

domaines concernés. À sa onzième session, la Conférence devrait apporter un soutien sans réserve au NEPAD.

9. Les sections B et C de la deuxième partie du document présenté par le Secrétaire général de la CNUCED pourraient servir de base aux négociations menées dans le cadre des préparatifs de la Conférence. Le Plan d'action de Bangkok devrait continuer à servir de cadre définissant les grandes lignes des activités futures de la CNUCED et l'accent devrait être mis sur la mise en œuvre des décisions adoptées à toutes les grandes conférences internationales récemment organisées.

10. Le représentant de l'**Oman**, s'exprimant au nom du **Groupe asiatique** et de la **Chine**, a dit que l'absence de consensus enregistré à la Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Cancún pourrait donner l'occasion à la CNUCED de jouer un rôle de catalyseur dans la relance des négociations commerciales multilatérales en vue de mettre en œuvre le Programme de Doha pour le développement. La CNUCED pourrait jouer un rôle privilégié en permettant la réflexion et le dialogue sur des questions controversées dans un véritable esprit multilatéraliste et en dehors des contraintes imposées par les mandats de négociation. Ce processus devrait faire en sorte que le cycle du développement produise des résultats tenant compte des vues des pays en développement, que les pays développés ne cherchent pas à obtenir la réciprocité, et que les discussions soient larges, démocratiques et transparentes.

11. Les préparatifs de la onzième session de la Conférence devraient contribuer à la formation de consensus, au rétablissement de la confiance dans le système multilatéral et au retour en force du multilatéralisme. Les résultats de la onzième session de la Conférence devraient être pragmatiques, faciliter l'intégration des pays en développement dans le système commercial multilatéral et donner à la CNUCED un rôle dans l'analyse des incidences des conférences mondiales récemment organisées sur le développement et la possibilité d'aider les pays en développement à définir plus clairement leurs objectifs de développement. Concernant les thèmes subsidiaires de la onzième session, l'accent devrait être davantage mis sur le caractère central de l'être humain, sur le transfert de savoir-faire aux pays en développement, sur la mise en valeur des ressources humaines, sur l'adhésion à l'OMC et sur une collaboration étroite entre les organisations internationales. Des solutions pratiques et efficaces devraient être recensées afin de surmonter les obstacles importants rencontrés par les pays en développement dans le cadre de la mondialisation et de la libéralisation du commerce. À ce propos, il fallait tenir compte des conséquences pour les pays en développement, en particulier les PMA, des politiques nationales adoptées suite à la mondialisation.

12. Le représentant de la **Barbade**, s'exprimant au nom du **Groupe latino-américain et caraïbe**, a confirmé la pertinence du Plan d'action de Bangkok et a souligné l'importance des décisions adoptées aux grandes conférences organisées sous l'égide des Nations Unies. Le Groupe latino-américain et caraïbe participerait de manière constructive aux efforts déployés pour que le résultat final de la onzième session de la Conférence soit acceptable pour tous tant sur le plan de la forme que sur celui du fond.

13. Le représentant du **Bénin**, s'exprimant au nom des **pays les moins avancés**, a dit que le texte présenté par le Secrétaire général fournissait une base de négociation. La onzième session de la Conférence devrait permettre d'élaborer des solutions concrètes aux problèmes multiples que les PMA et de nombreux pays en développement rencontraient dans le monde entier.

L'objectif devrait être d'établir un document final cohérent synthétisant toutes les conclusions et recommandations des grandes conférences mondiales récemment organisées sous l'égide des Nations Unies et des autres organisations internationales, ainsi que le Programme d'action en faveur des PMA pour la décennie 2001-2010. Le représentant a prié les États membres, en particulier les partenaires de développement des PMA, et les autres parties prenantes non seulement de déterminer les mesures concrètes à prendre dans les domaines essentiels, mais aussi de mettre en œuvre intégralement et efficacement les décisions convenues. La situation particulière des PMA devrait être prise en considération aussi bien pendant les préparatifs de la Conférence qu'à cette dernière.

14. Le représentant du **Bangladesh** a mis l'accent sur les contraintes imposées aux pays en développement, en particulier aux PMA, en raison d'une coordination insuffisante des orientations des institutions multilatérales et a souligné l'importance d'accroître la cohérence entre les stratégies de développement et les négociations et processus internationaux grâce à la onzième session de la Conférence. Celle-ci devrait permettre de définir des mesures visant à remédier aux incidences des politiques monétaires, budgétaires et commerciales des pays développés sur le développement, d'examiner la cohérence des mesures exigées par les différentes institutions internationales et d'envisager le rôle que pourrait jouer un «nationalisme ouvert» dans le développement des pays en développement. La dépendance accrue de ces pays à l'égard des capitaux privés pour financer leur développement, qui résulte en partie de la diminution de l'APD, pourrait imposer des contraintes importantes à leurs orientations; les pays en développement avaient eu du mal à attirer des IED bénéfiques. En outre, l'absence de dispositif international efficace en vue d'un allègement en bonne et due forme de la dette, conjuguée à la libéralisation sauvage des marchés financiers, continuait à peser sur la durabilité du financement du développement et sur la stabilité macroéconomique des pays en développement. Dans ce cadre, la onzième session de la Conférence devrait permettre de définir les mesures à prendre concernant l'APD, les capitaux privés étrangers, l'IED (dispositif visant à renforcer la coopération Nord-Sud et/ou Sud-Sud par exemple), l'allègement de la dette et l'architecture financière internationale. Dans le domaine du commerce, il était essentiel d'accroître de manière sensible l'accès des pays en développement aux marchés de biens et de services, notamment grâce au mouvement des personnes physiques. La onzième session de la Conférence pourrait contribuer à ce que le système commercial multilatéral prenne en compte les besoins des pays en développement et devrait accorder une attention suffisante aux problèmes particuliers des PMA. Elle devrait aussi être l'occasion d'examiner la suite donnée aux décisions adoptées lors des grandes conférences internationales afin de veiller à leur mise en œuvre efficace et rapide.

15. Le représentant du **Japon** a dit que la CNUCED jouait un rôle clef dans le système des Nations Unies en vue d'intégrer les questions relatives au commerce et au développement. Toutefois, il serait irréaliste d'attendre de la CNUCED qu'elle s'intéresse à chaque aspect du commerce et du développement. Celle-ci devrait au contraire tirer pleinement parti de ses avantages comparatifs et se concentrer sur ses principaux domaines de compétence. Les quatre thèmes subsidiaires de la Conférence étaient importants, mais les deuxième et troisième méritaient une attention particulière. Le deuxième thème subsidiaire, à savoir le renforcement de la capacité productive, était l'une des principales questions à laquelle la communauté internationale devait s'attaquer, et concernant le troisième thème subsidiaire, les compétences considérables acquises par la CNUCED en matière de recherche et de coopération technique devraient être exploitées pour aider les pays en développement à retirer des avantages d'un

système commercial multilatéral réglementé. Le document présenté par le Secrétaire général fournissait un cadre précieux pour les débats, en particulier la section C de chaque chapitre. Enfin, le Japon espérait que les résultats de la onzième session de la Conférence seraient précis et concis, prenant éventuellement la forme d'une déclaration.

16. Le représentant du **Népal** a dit que la onzième session de la Conférence donnerait une occasion importante d'avoir une vision à long terme et globale du commerce, du développement et des questions connexes. Tous les points pertinents au niveau mondial devraient être examinés sous le thème principal de la Conférence. Les efforts déployés pour renforcer les capacités et accroître la compétitivité devraient être consolidés en partenariat avec la communauté internationale. Le financement du développement en général, y compris l'APD et l'IED, devait être examiné en détail. Les débats devraient mettre l'accent sur les préoccupations des PMA, en particulier sur la nécessité de voir la communauté internationale leur accorder un traitement spécial et de mettre en œuvre des programmes concrets visant à les aider à réaliser les objectifs de développement du Millénaire. Dans le cadre des discussions sur la cohérence, l'attention voulue devrait être accordée à l'interdépendance des pays en développement et des pays développés, aux relations entre commerce et développement ainsi qu'à la question d'un partenariat mondial en faveur d'un développement durable et équitable.

17. Le représentant de la **République islamique d'Iran** s'est félicité de la teneur du document présenté par le Secrétaire général, en particulier de l'accent mis sur les aspects humains du développement et de l'importance accordée à la dignité et à l'épanouissement spirituel de l'être humain; ces points devraient être développés dans le texte final. Leur intégration au système commercial multilatéral était la condition *sine qua non* pour que les pays en développement retirent des avantages du commerce. Toutefois, de nombreux pays en développement n'étant pas encore membres de l'OMC, il faudrait rédiger un paragraphe distinct sur l'adhésion à cette organisation sous le troisième thème subsidiaire. Les propositions contenues dans le document du Secrétaire général concernant le partenariat pour le développement ne répondaient pas aux attentes car elles mettaient trop l'accent sur les ONG. Il fallait analyser de manière équitable les liens essentiels noués entre les organisations internationales, la société civile et les pouvoirs publics dans le cadre d'une participation plus intense des pays développés et des pays en développement aux niveaux bilatéral et multilatéral.

18. Le représentant de la **Chine** a dit que la onzième session de la Conférence était une excellente occasion de rétablir la confiance dans le système économique mondial et de forger un consensus international sur les politiques de développement, en particulier compte tenu de l'échec de la Conférence ministérielle de l'OMC à Cancún et des graves difficultés économiques rencontrées par les pays en développement. Le processus de mondialisation créait des obstacles redoutables au renforcement non seulement des capacités de production et d'offre des pays en développement, mais aussi de leur compétitivité internationale. La CNUCED pourrait jouer un rôle important en aidant les pays en développement à surmonter ces obstacles. Les différences entre les pays en développement sur les plans de la situation sociale, de l'économie et du développement étant plus marquées qu'auparavant, il n'était plus possible d'avoir une approche unique du développement. La CNUCED devrait contribuer à l'instauration d'un cadre directif international favorisant la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs des pays en développement en matière de développement humain. Le thème général et les quatre thèmes subsidiaires de la onzième session de la Conférence traitaient de manière efficace les grands

problèmes rencontrés par les pays en développement, tout en définissant les principaux objectifs que la CNUCED devrait poursuivre dans les années à venir.

19. Le représentant de la **Suisse** a souligné que la onzième session de la Conférence se tiendrait à un moment crucial tant sur le plan de la situation macroéconomique que sur celui des futures négociations commerciales multilatérales. On attendait donc de la CNUCED qu'elle apporte sa contribution en tant qu'organisation chargée de traiter les questions multiformes relatives au commerce et au développement. À cet égard, la CNUCED devrait être en mesure de nourrir le débat économique international en axant ses travaux sur les questions dites de Singapour, pour lesquelles elle disposait d'avantages comparatifs importants. En particulier, elle avait un rôle essentiel à jouer dans la mise en œuvre des politiques et stratégies de compétitivité. Elle devrait aussi contribuer à accroître la confiance entre les États membres afin d'améliorer les bases des négociations multilatérales. Le plan d'action convenu à Bangkok devrait demeurer la principale référence pour les travaux futurs de l'organisation, mais il fallait continuer à définir des priorités dans les activités de la CNUCED. Enfin, le processus intergouvernemental de prise de décisions devrait être examiné plus avant et davantage d'attention devrait être accordée au débat interactif, qui était une formule intéressante pour discuter des questions de fond.

20. Le représentant de l'**Italie**, s'exprimant au nom de l'**Union européenne, des pays en voie d'adhésion (Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie)** et des **pays associés (Bulgarie, Roumanie et Turquie)**, a souligné que la cohérence devrait être au cœur des discussions et des conclusions de la onzième session de la Conférence. Celle-ci venait à point nommé pour s'entendre sur des directives claires concernant la manière de définir les orientations et les priorités. À cet égard, la CNUCED devrait se concentrer sur les domaines où elle pouvait apporter de la valeur ajoutée, des connaissances ou des compétences, et son rôle devrait être plus pragmatique dans ceux où elle possédait déjà des compétences, à savoir: le renforcement des capacités visant à aider les pays en développement à s'intégrer à l'économie mondiale, notamment en appuyant le développement des capacités productives; la préparation et la conduite de négociations commerciales multilatérales; et la coopération entre pays en développement, notamment sur les plans commercial et régional. La CNUCED avait un grand rôle à jouer dans l'analyse des politiques et en vue d'aider les pays en développement à retirer des avantages du système commercial multilatéral. Concernant le texte du secrétariat, quelques questions, qui revêtaient une importance considérable (les contraintes pesant sur l'offre par exemple), étaient traitées de manière exhaustive. Toutefois, d'autres, qui devraient être considérées comme tout aussi importantes (telles que la bonne gouvernance et la primauté du droit), n'étaient guère examinées. La onzième session de la Conférence devrait permettre de lier les travaux d'analyse à des activités plus concrètes adaptées aux besoins des pays en développement.

21. Le représentant des **États-Unis d'Amérique** a dit que la dixième session de la Conférence avait été couronnée de succès – aboutissant à l'adoption d'un texte précis, à savoir le Plan d'action de Bangkok – et avait été la première d'une série de conférences internationales positives qui s'étaient tenues à Doha, Monterrey, Bruxelles et Johannesburg. Le Plan d'action de Bangkok devrait continuer à servir de référence dans le cadre de l'examen des thèmes du commerce et du développement ainsi que d'autres questions, afin que la onzième session de la Conférence soit elle aussi une réussite. Le représentant a évoqué l'intérêt que son pays portait au débat sur la cohérence entre les efforts nationaux de développement et l'environnement

économique international ainsi que sur le rôle de la CNUCED dans ce contexte, et s'est félicité de la proposition d'examiner les exemples de réussite aux niveaux national et sectoriel afin d'en tirer des enseignements. Toutefois, il ne serait pas raisonnable d'attendre de la CNUCED qu'elle traite tous les aspects du commerce, de l'aide, de l'investissement et du développement. Tout double emploi avec les travaux d'autres organisations internationales devrait être évité et la division internationale du travail respectée. La CNUCED devrait se concentrer sur les domaines où elle possédait des compétences. Les progrès réalisés en matière de rationalisation et de réforme interne étaient louables et la onzième session de la Conférence pourrait y contribuer.

22. Le représentant de la **Bulgarie**, s'exprimant au nom du **Groupe D**, a dit que le texte présenté par le secrétariat fournissait un cadre réaliste aux préparatifs de la onzième session de la Conférence. Le rôle futur de la CNUCED pouvait rester inchangé, celle-ci servant de cadre aux débats de politique générale et à la formation de consensus sur le commerce et les questions connexes par le biais du mécanisme intergouvernemental. La CNUCED devrait continuer d'accroître la cohérence entre les stratégies nationales de développement et les processus économiques régionaux et mondiaux, et de veiller à ce que l'un des objectifs fondamentaux des négociations commerciales internationales soit de contribuer au développement. Elle devrait continuer à s'appuyer sur le mandat qui lui avait été confié dans le Plan d'action de Bangkok, sur les dispositions pertinentes de la Déclaration du Millénaire ainsi que sur les résultats des grandes réunions intergouvernementales et sur les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. La onzième session de la Conférence représenterait un pas important dans le renforcement des capacités de l'organisation de s'acquitter de ses principales tâches.

23. Le représentant de l'**Inde** a salué la qualité des travaux de la CNUCED, notamment concernant l'analyse de la dette et des questions relatives aux produits de base. Les activités de la CNUCED dans le domaine du commerce et du développement n'avaient pas pour vocation de faire double emploi avec les travaux d'autres organisations, mais d'examiner la relation entre le commerce et le développement d'une manière objective et intégrée dans une optique de développement, afin de faciliter et de renforcer les processus et négociations en cours dans d'autres instances. La onzième session de la Conférence devrait s'appuyer sur le succès qu'a représenté la dixième session, mais devrait tenir dûment compte de l'évolution de la politique internationale, en particulier du Programme de travail de Doha de l'OMC au lendemain de Cancún, afin d'accroître la contribution de la CNUCED à ce processus avec une participation plus poussée des partenaires de développement. La CNUCED possédait des compétences dans divers domaines et compte tenu des résultats de la Conférence ministérielle de l'OMC à Cancún, on devait se demander s'il était bon d'inscrire dans le programme de travail d'autres organisations internationales des questions qui n'étaient pas directement liées au commerce, mais pour lesquelles la CNUCED avait acquis de fortes compétences, notamment l'investissement ainsi que le droit et la politique de la concurrence. S'agissant de la bonne gouvernance, cette notion, même si elle était au cœur du développement, était une question qui dépassait l'ensemble des organisations internationales. L'inclure dans les activités de la CNUCED pourrait entraver les travaux de cette dernière en tant qu'organisation économique internationale, et le renforcement du lien entre commerce et développement devrait rester l'objectif de la CNUCED.

24. Le représentant de **Cuba** a dit qu'en période de stagnation économique et d'aggravation des écarts entre les pays riches et les pays pauvres, la CNUCED avait un rôle fondamental à jouer dans l'analyse des questions relatives au commerce et au développement. Il était essentiel

que les obstacles tarifaires et non tarifaires à l'entrée des principaux produits présentant un intérêt pour les pays en développement, en particulier les produits de base, soient supprimés. Il faudrait aussi que les mesures de soutien interne des produits agricoles dans les pays développés soient réduites de manière sensible. Des mécanismes de renforcement des capacités techniques et humaines dans les pays en développement devraient être mis au point. Les mesures relatives au traitement spécial et différencié étaient très importantes et de nouvelles dispositions devraient être prises pour aider chaque pays à promouvoir les exportations et la production pour la consommation intérieure. Les partenariats pour le développement devraient être analysés en tenant compte des spécificités de chaque situation, sans avoir recours à un ensemble unique de critères. Le secteur privé ne devrait pas participer aux travaux de l'organisation au même titre que les pays membres car celle-ci devait préserver son caractère intergouvernemental. Les activités de la CNUCED ne devaient pas faire double emploi avec celles d'autres organisations car les questions y étaient abordées dans une optique de développement.

25. Le représentant du **Brésil** a fait observer qu'après Cancún, tous les États membres devaient faire face à un problème commun, à savoir comment dynamiser le système commercial multilatéral. Les initiatives régionales et bilatérales méritaient d'être poursuivies afin de promouvoir le commerce et le développement, mais elles devaient l'être dans le cadre de règles multilatérales claires et exécutoires; le système commercial multilatéral était irremplaçable. La CNUCED devait s'occuper des avancées dans le domaine du développement et des partenariats pour le développement. En tant que pays hôte de la onzième session de la Conférence, le Brésil invitait chaleureusement tous les États membres et organisations non gouvernementales à participer au dialogue intergouvernemental et à divers événements parallèles qui se tiendraient à São Paulo en juin 2004.

Décisions du Comité préparatoire

26. Le Comité préparatoire a décidé qu'il examinerait lui-même les quatre thèmes subsidiaires de la Conférence en comité plénier sous la présidence du Président du Conseil. Pour s'acquitter de sa tâche, le Président demanderait l'aide d'amis du Président qui seraient choisis parmi les membres du Bureau du Conseil ou d'autres représentants des États membres. Les amis du Président joueraient le rôle de coordonnateurs ou de facilitateurs.

27. Le Comité préparatoire a décidé en outre que les dates du 22 et du 24 octobre seraient réservées à des réunions de groupes, et qu'une séance de réflexion aurait lieu le 7 novembre. Les thèmes subsidiaires seraient examinés du 17 au 21 novembre et les 4 et 5 décembre.

28. Le Comité préparatoire a décidé que les représentants de la société civile, qui se réunissaient parallèlement au Conseil, seraient invités à rendre compte des résultats de leurs débats sur la onzième session de la Conférence au Comité préparatoire en novembre.

29. L'attention du Comité préparatoire a été appelée sur le fait que le document présenté par le Secrétaire général en vue de la Conférence envisageait d'organiser une série de rencontres avec des organisations de la société civile et le secteur des entreprises. Ces rencontres seraient organisées selon la même procédure qu'à la Conférence de Monterrey sur le financement du développement et pourraient être présidées par les amis du Président. Le Comité préparatoire est convenu de prendre une décision sur cette question, notamment concernant la durée desdites rencontres, à sa prochaine réunion.

30. S'agissant de la participation de la société civile à la Conférence elle-même, le Comité préparatoire est convenu que les ONG ne possédant pas le statut d'observateur auprès de la CNUCED devraient pouvoir solliciter une accréditation temporaire afin de leur permettre de participer aux réunions et séances publiques de la Conférence. Ces organisations seraient soumises à un processus d'accréditation rigoureux et approfondi pour s'assurer de la validité de leurs activités. Les demandes d'accréditation des ONG intéressées seraient présentées au Comité préparatoire pour examen par les États membres après la remise du questionnaire pertinent dûment rempli et des pièces justificatives exigées.

Exposé du pays hôte de la onzième session de la Conférence

31. Le pays hôte de la onzième session de la Conférence (Brésil) a fait un exposé. Des déclarations ont été prononcées par S. E. l'Ambassadeur Luiz Felipe de Seixas Corrêa, Représentant permanent du Brésil auprès de l'Office des Nations Unies à Genève; M. Kjeld Jacobsen, Secrétaire aux relations internationales de la mairie de São Paulo; et M^{me} Leonilda Alves Correa, Coordinatrice nationale du Groupe de travail de la onzième session de la Conférence et Ministre des relations extérieures du Brésil.
